

EXTRAIT DU R
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA

Département des
HAUTES-ALPES

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

DELIBERATION N°32-2023

Séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 23 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents : M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles

Secrétaire de séance : Mme ROBERT Valérie.

Objet : Augmentation du tarif eau potable

Le Maire informe le Conseil Municipal :

Que le tarif en vigueur n'a pas augmenté depuis 2015.

Le maire propose aux membres présents de procéder à une augmentation des tarifs de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2024 à hauteur de 5% sur la facture globale.

Les tarifs seront donc les suivant :

- Prime fixe 42 €
- Location compteur 9 €
- Prix du m3 consommé 0.30 €
- Prix du m3 d'entretien 0.33 €

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Accepte** la proposition de son Maire.
- **Décide** l'augmentation du tarif de l'eau et sa mise en application à compter du 1^{er} janvier 2024,

Ainsi fait à Lardier et Valença, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Rémi COSTORIER

